

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2026-2027

MAP - Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives

Code
T.TS.SO352.MAP003.F.26

Type de formation *

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau

- ☐ module de base
☒ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ semestre de printemps
☒ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
12 ECTS

Langue

- ☐ allemand ☐ anglais
☒ français

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Ce module vise principalement le développement des compétences suivantes :

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Dans une moindre mesure, les étudiant-e-s sont aussi amené-e-s à :

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).
- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les technologies numériques sont aujourd'hui omniprésentes dans tous les pans de la vie professionnelle des travailleurs et travailleuses sociales. Elles englobent une multiplicité de dispositifs et de fonctionnalités, concernant tous les acteurs et actrices et sont déployées dans toutes les dimensions de leurs activités et à tous les niveaux organisationnels. La transformation numérique appelle ainsi à revisiter certaines problématiques "traditionnelles" du travail social et pose aux professionnel.les de nombreuses questions qui restent encore souvent dans l'ombre, par exemple:

- Quelles sont les conséquences de la numérisation des procédures et de la dématérialisation de la relation, en matière d'accès aux droits pour les publics du travail social ?
- Comment maintenir un accompagnement de qualité lorsqu'il est en partie ou totalement médiatisé par des écrans et par des logiciels de gestion des dossiers ?
- Comment mobiliser le numérique comme une composante à part entière de l'accompagnement des publics cibles (enfants, jeunes, personnes en situation de handicap, migrant.es, ...) ?
- À quelle tensions sont confronté.es les professionnel.les pour conjuguer leurs différentes missions en matières d'éducation, d'accompagnement, de prévention, d'insertion et d'autonomisation des publics ?

Pour les travailleurs et travailleuses sociales, il est donc essentiel de comprendre comment la transformation numérique renouvelle leurs objets d'intervention et permet de développer de nouveaux outils de gestion de l'information et d'accompagnement des publics.

Ce module a pour ambition d'éclairer aussi bien les conflits et les inégalités générés par cette transformation que les possibilités qu'elle ouvre pour la réalisation des missions du travail social dans le respect de sa déontologie professionnelle. Les étudiant.es de ce module seront amené.es à développer des projets innovants en s'appuyant sur diverses technologies numériques, soutenu.es par des ingénieur.es de la HEIA (voir projets des années précédentes)¹.

Le module offre aux étudiant-e-s la possibilité de :

- Approfondir l'analyse des changements induits par la digitalisation dans les pratiques et organisations du travail social et en évaluer les risques, opportunités et enjeux du point de vue des compétences et des postures professionnelles.
- Repérer les enjeux de la médiation numérique de l'information et de la communication pour le travail social.
- Identifier des savoirs, savoir-faire et outils concrets permettant d'une part de tirer profit de la digitalisation pour l'accompagnement des personnes, d'autre part d'accompagner les personnes dans la transition numérique ; ainsi que de les utiliser en situation.
- Développer une posture critique, éthique et proactive envers la digitalisation du travail social et questionner son propre rapport au numérique.

Plusieurs professionnel-le-s oeuvrant dans les domaines de l'insertion socio-professionnelle, du travail auprès des jeunes, des personnes âgées et en situation de handicap et des dépendances interviendront et apporteront un éclairage issu de la pratique. Le module bénéficiera aussi des apports de chercheur-euse-s invité-e-s à partager les connaissances les plus récentes produites par la recherche. Le module comprendra des cours, des ateliers collaboratifs, des exercices pratiques et des analyses de situations.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module sera basée sur : présence obligatoire aux cours (au-delà de 2 jours d'absence, travaux compensatoires demandés) ; participation active aux cours et aux ateliers ; présentation, en groupe, d'un projet commun (45 points sur 60 points) ; rédaction individuelle d'une note réflexive (15 points sur 60 points), à déposer sur Moodle le lundi 11 janvier 2027.

Présentation du projet commun à la fin du module : les modalités seront communiquées au début du module.

Les travaux déposés sur Moodle, sont systématiquement et automatiquement analysés par le logiciel anti-plagiat Compilatio.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

Modalités de répétition :

En application de l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible. Il ou elle peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique, qui consiste à rédiger une nouvelle note réflexive. Ce texte devra être rendu pour le lundi 22 mars 2027 à 18h00 dans les boîtes de courriels des trois responsables de module.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module MAP l'année académique suivante. Les situations particulières demeurent réservées.

Dans des situations particulières validées par le-la responsable de filière, il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

À la réception de la note F, les étudiant-e-s ont un délai de 10 jours pour communiquer au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch) la modalité de répétition choisie. Une fois ce délai écoulé l'étudiant-e est soumis à la modalité a).

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

8 Remarques

9 Bibliographie

Bickel, J.-F., & Vatron-Steiner, B. (2023). Dématérialisation des droits sociaux : le travail social recomposé. *Les Politiques Sociales*, 1(1-2), 80-90. <https://doi.org/10.3917/lps.231.0080>

Jammet, T., & Dif-Pradalier, M. (2024). Faire avec ou à la place des bénéficiaires : la prise en charge des demandeurs d'emploi en contexte numérique, entre promotion de l'autonomie et contrôle. *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*. <https://doi.org/10.4000/12cn4>

Jammet, T., Vatron-Steiner, B., Colombo, A & Dif-Pradalier, M. (dir.) (2026). *Perspectives croisées sur les enjeux éthiques du numérique pour le travail social*. Seismo.

López Peláez, A., Pérez García, R., & Aguilar-Tablada Massó, V. (2017). E-social work: building a new field of specialization in social work?. *European Journal of Social Work*, 21(6). 804-823. <https://doi.org/10.1080/13691457.2017.1399256>

Sorin, F. (2019). Les pratiques numériques des travailleurs sociaux : entre « savoir-faire » et « devoir-faire ». *Vie sociale*, 4(28), 33-49. <https://doi.org/10.3917/vsoc.194.0033>

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant-e-s**

Abou Khaled Omar
Alexandre Xavier
Allesina Stéphanie Alexandra
Armuna Tatiana
Bickel Jean-François
Brülhart Géraldine
Burgain Rémi
Capallera Marine
Cherix Robin
Deblaise Gabriel
Di Tria Livio
Dif-Pradalier Maël
Dorthe Catherine
Gabriel-Hofmann Kathrin
Jammet Thomas
Jullien Stéphane
Lendais Jossen Marie-Frédérique
Mazet Pierre
Petitpierre Bastien
Piérart Geneviève
Reimann Giulia
Reymond Louise
Sanders Kevin
Sieber Rebekka
Sorin François
Torsello Alessandra
Ukelo M'Bolo-Merga Marie-Christine
Vatron-Steiner Béatrice
Vonlanthen Stéphane
Wainwright Olivia
Witschard Céline

Responsable de module *

Béatrice Vatron-Steiner
Thomas Jammet
Bastien Petitpierre

Descriptif validé le *

Le 1^{er} septembre 2026

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière